

POL 5520-40
Politique de défense des grandes puissances
Horaire: Vendredi 9h30-12h30

Enseignant: Sébastien Barthe
Courriel: pol5520barthe@gmail.com

Disponibilités:

En personne: sur rendez-vous

Par courriel: du lundi au vendredi de 9h à 15h

DESCRIPTIF

Ce cours se propose d'approfondir les connaissances d'une politique de défense spécifique en fonction des interrelations entre le fait politique et le fait militaire et selon la situation géostratégique du pays dont on traite. L'analyse porte à la fois sur les déterminants historiques et organisationnels, ainsi que sur les personnes, les doctrines et les armes qui rendent compte du comportement militaire d'une grande puissance. Ce cours traitera en priorité du cas des États-Unis, mais pourrait aussi éventuellement traiter du cas d'autres pays comme l'URSS, la France, l'Allemagne, le Japon ou la Chine.

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS

Les politiques de défense et de sécurité nationale des États présentent une double orientation stratégique et évoluent dans deux domaines différents. La première orientation est celle de la politique internationale (sécurité internationale et défense: recours possible à la force, formation des alliances et des coalitions, maîtrise des armements et désarmement, etc.). C'est un champ où les ambitions et les vocations nationales se rencontrent et (quelques fois) se confrontent, où paraissent constamment de nouveaux projets internationaux parrainés par des puissances diverses. La seconde orientation des politiques de défense pointe vers les sociétés nationales elles-mêmes. En effet, ces politiques gouvernementales sont sciemment élaborées pour être au diapason de tout un ensemble de politiques sociales et économiques qui visent la prospérité et le bien-être des populations. Les questions de défense voient souvent une part importante de la recherche scientifique et du développement technologique au sein des économies nationales leur être consacrées, alors que leur influence en matière commerciale et fiscale demeure toujours un enjeu d'actualité. Ainsi, les politiques de défense et de sécurité nationale d'un État sont parties intégrantes de sa politique intérieure, où justement s'affrontent les intérêts de différents groupes sociaux pour s'allouer des ressources limitées. Les ramifications nationales de ces politiques sont multiples et surtout cruciales pour la croissance et la prospérité continues d'un pays. Il n'est donc pas étonnant que tous les États cherchent traditionnellement à se doter de politiques de défense qui leur donne des pouvoirs suffisants pour réaliser leurs objectifs nationaux et assumer leurs responsabilités au sein de l'ordre politique international, tout en tentant de l'influencer.

Dans l'élaboration et l'articulation de ses politiques de défense et de sécurité, un État cherche à concilier plusieurs enjeux et déterminants parfois contradictoires. En premier lieu, la mise en relation entre les fins politiques mondiales qu'il entend réaliser – compte tenu des défis ou des menaces que ses dirigeants perçoivent – et les moyens diplomatiques, stratégiques et militaires envisagés, qu'ils soient unilatéraux ou multilatéraux, qui lui permettront d'atteindre ces fins. En deuxième lieu, l'adéquation entre les réalisations souhaitées et les objectifs réalisables du point

de vue des ressources humaines et matérielles mises à la disposition du pays dans un avenir proche. Enfin, la répartition planifiée et équilibrée des instruments et moyens entre les différents acteurs gouvernementaux (corps diplomatiques, ministères, forces armées) pour atteindre les objectifs nationaux en matière de sécurité.

L'objectif du cours **POL 5520** sera de dresser un panorama des fondements, des acteurs, de l'environnement décisionnel et des principaux enjeux afférents aux politiques sécuritaires de ces États que l'on nomme, pour le meilleur ou pour le pire, les « grandes puissances » du système international. Au travers d'une pédagogie hybride conjuguant des éléments « classiques » et d'autres « actifs », le cours vise à développer chez ses participantEs une vision globale et plus raffinée des problèmes de défense et de sécurité qui marquent notre époque.

PEDAGOGIE

Le cours **POL 5520** est associé aux programmes de Baccalauréat (7760), de Majeure (6120) et de Mineure (8912) en science politique, de Baccalauréat en relations internationales et droit international (BRIDI, 7060), de Certificat (4033) et de Mineure (0954) en géographie internationale. Habituellement, les étudiantEs qui le suivent ne sont pas au début de leurs études universitaires et (c'est le plus important) portent un intérêt sincère pour l'étude des problèmes sécuritaires internationaux. Dans tous les cas, il est recommandé d'avoir terminé la plupart des cours d'introduction obligatoires de votre programme avant de suivre **POL 5520**. Le défi pourrait s'avérer plus ardu (mais certainement pas impossible!) pour des étudiantEs fraîchement arrivéEs à l'université ou qui proviennent de programmes très différents des sciences sociales et de la science politique. Avoir déjà suivi les cours **JUR 1042 – Introduction au droit des relations internationales**, **POL 1350 La guerre et la paix dans la pensée politique**, **POL/GEO 2500 Géopolitique contemporaine**, **POL 4411 Organisations internationales: l'ONU et ses institutions spécialisées**, **POL 4422 Système international contemporain**, **POL 5410 Théories des relations internationales**, **POL 5510 Problèmes militaires et stratégiques** ainsi que **POL 5815 Analyse sociopolitique des conflits armés** est un plus, mais aucun de ces cours n'est officiellement préalable à **POL 5520**.

Au niveau pédagogique, le cours **POL 5520** s'articule autour de deux objectifs. Le premier est d'enrichir les connaissances des étudiantEs sur les déterminants des politiques de défense et de sécurité nationale des États contemporains, en les familiarisant d'abord avec les notions fondamentales du domaine en question. L'atteinte de ce premier objectif passe par l'implication personnelle autant en classe que dans le travail périphérique associé au cours: faire les lectures obligatoires, assister aux cours, prendre des notes, poser des questions, etc. Le second objectif du cours est de développer les habiletés propres aux domaines d'activités vers lesquels les étudiantEs de premier cycle universitaire se dirigent habituellement, que ce soit au niveau professionnel (travail d'analyse) ou académique (études avancées). C'est pourquoi le cours accorde une très grande importance et fait une très grande place à des éléments d'une approche pédagogique « active »: travail en équipe, enseignement par les pairs, périodes de discussions et débats. Pour atteindre ce second objectif, la pratique demeure le meilleur outil de formation. C'est pourquoi vous serez appeléEs à vous joindre à une équipe de travail dès le début de la session. Commencera alors une période intense de travail collectif pour développer ensemble une expertise portant sur les actions et orientations sécuritaires bien réelles d'une « grande puissance » contemporaine. Cette expertise sera intégrée au cours de deux manières. Tout d'abord, chaque équipe devra produire une présentation d'une dizaine de minutes servant à présenter les grandes lignes de la politique de défense et de sécurité nationale du pays dont elle jouera le rôle tout au long du semestre. Cette présentation se fera lors d'une foire en classe, tenue à la **semaine 9 (8 mars 2019)**. Ensuite, les dernières semaines de la session seront consacrées à un jeu de rôle où les équipes devront négocier entre elles, lors de séances de débat, les modalités de divers arrangements sécuritaires contemporains. Bien que cette pédagogie active ne parvienne pas à mettre en branle un véritable exercice de simulation, elle vise tout de même à remplir certains objectifs similaires, qui renvoient à des compétences qui sont certainement essentielles à acquérir lorsqu'on a fait le choix des études en science politique ou dans une discipline connexe: développer ses aptitudes au travail en équipe, développer ses capacités en matière de communication stratégique (structure, clarté, pertinence, concision), contraindre au respect d'échéanciers serrés, être en mesure de faire des concessions lors de négociations visant à atteindre un objectif commun, favoriser la participation active à l'acquisition de connaissances de ses collègues.



MANUEL OBLIGATOIRE ET LECTURES OBLIGATOIRES

Philippe Boulanger, 2015, *Géographie militaire et géostratégie. Enjeux et crises du monde contemporain*, 2^e éd., Paris, Armand Colin, 316 p. Disponible à la Coop UQÀM.

IMPORTANT: Les chapitres qui feront l'objet de résumés seront indiqués sur la page Moodle du cours

OUVRAGES RECOMMANDÉS

Charles-Philippe David, 2013, *La guerre et la paix : Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, 3^e éd., Paris, Presses de Science Po.

Éric Ouellet, Pierre Pahlavi et Miloud Chennoufi (dir.), 2013, *Les études stratégiques au XXI^e siècle*, Outremont, Athéna, 324 p.

Craig A. Snyder (dir.), 2012, *Contemporary Security and Strategy*, 3^e éd., New York, Palgrave Macmillan, 372 p.

Paul D. Williams (dir.), 2012, *Security Studies: An Introduction*, 2^e éd., Londres et New York, Routledge, 656 p.

Alan Collins (dir.), 2012, *Contemporary Security Studies*, 3^e éd., Oxford et New York, Oxford University Press, 516 p.

John Baylis, James Wirtz et Colin S. Gray, (dir.), 2012, *Strategy in the Contemporary World*, 4^e éd., Oxford et New York, Oxford University Press, 454 p.

SUJETS DE L'ENSEIGNEMENT MAGISTRAL

Il est impossible de donner ici un calendrier précis du contenu de chacune des séances magistrales hebdomadaires de la première moitié du cours. Voici cependant les sujets qui vont être abordés dans la première partie de la session.

- **Introduction:** Ce que sont les politiques de défense et de sécurité; les concepts de puissance et de grandes puissances; les analyses théoriques de la défense en Relations internationales
- **La dynamique contemporaine des armements:** Les investissements étatiques en matière de défense; la structure de l'industrie globale de l'armement; le commerce et le trafic des armes; le contrôle des armements
- **Les enjeux sécuritaires de notre époque:** Aperçu des enjeux qui feront l'objet des séances de jeu de rôle
- **Les organisations internationales et la sécurité contemporaine:** Principes fondamentaux et organisation des principales OIG de sécurité (IIS); réalisations multilatérales contemporaines sur les enjeux du jeu de rôle
- **Éléments de négociation internationale:** Particularités de la négociation multilatérale et des enjeux spécifiquement internationaux

CALENDRIER

DATE	ACTIVITÉS
------	-----------

Semaine 1 11 janvier	Présentation du syllabus et du cours + présentation des éléments de l'évaluation
Semaine 2 18 janvier	Conclusion de l'entente d'évaluation + cours magistral
Semaine 3 25 janvier	Cours magistral + finalisation des équipes et nomination des contacts
Semaine 4 1 ^{er} février	Cours magistral
Semaine 5 8 février	Cours magistral
Semaine 6 15 février	Cours magistral
Semaine 7 22 février	Cours magistral
Semaine 8 1 ^{er} mars	Semaine de relâche
Semaine 9 8 mars	Foire sur les politiques sécuritaires des pays
Semaine 10 15 mars	Séance de jeu de rôle #1
Semaine 11 22 mars	Séance de jeu de rôle #2
Semaine 12 29 mars	Séance de jeu de rôle #3
Semaine 13 5 avril	Séance de jeu de rôle #4
Semaine 14 12 avril	Séance de jeu de rôle #5
Semaine 15 19 avril	Séance de jeu de rôle #6

TRAVAUX ET EXIGENCES

ÉVALUATION		TYPE	PONDÉRATIO N	ÉCHÉANC E
Grille d'organisation du travail en équipe	Solidarité d'équipe complète	Qualitative (A+,A,B,C,E)	2 %	Par courriel, semaine 5
Valeur pédagogique de la présentation lors de la foire de la semaine 9	Solidarité d'équipe modulable	Qualitative (A+,A,B,C,E)	5 %	En classe, semaine 9
Rapport de présentation durant la foire	Solidarité d'équipe modulable	Qualitative (Selon la grille de conversion)	15 %	Par courriel, au plus tard à la semaine 10
Rapports nationaux sur les enjeux du jeu de rôle	Solidarité d'équipe modulable	Qualitative (Selon la grille de conversion)	6 X 5 % = 30%	Par courriel, semaines 10 à 15, au plus tard à 9h30
Performance de l'équipe dans le jeu de rôle (préparation, allocutions, enthousiasme, qualité des interventions, plausibilité)	Solidarité d'équipe modulable	Qualitative (Selon la grille de conversion)	20 %	Semaines 10 à 15
Bilan des activités de l'équipe	Solidarité d'équipe modulable	Qualitative (Selon la grille de conversion)	5 %	Par courriel, dernier cours + 7 jours
Résumés des cours magistraux et des lectures	Individuelle	Qualitative (Selon la grille de conversion)	6 X 3 % = 18 %	De la semaine 2 à la semaine 7, à rendre par courriel au plus tard le mardi suivant un cours

Participation individuelle à la foire de la semaine 9	Individuelle	Qualitative (A+,A,B,C,E)	3 %	En classe, semaine 9
Autoévaluation	Individuelle	Qualitative (Selon la grille de conversion)	2 %	En classe, au dernier cours

DATES IMPORTANTES À RETENIR

Jusqu'au 14 janvier: Inscription, changement de cours, annulation sans facturation (AX)

15 janvier au 11 mars: Abandon de cours sans mention d'échec avec facturation (XX)

18 janvier: Date limite pour le 1^{er} versement des frais de scolarité

22 janvier au 5 mars: Remise par courriel des résumés des cours magistraux et des lectures obligatoires

8 février: Remise par courriel de la grille d'organisation pour toutes les équipes

22 février: Date limite pour le 2^e versement des frais de scolarité

1^{er} mars: Congé de la semaine de lecture

8 mars: Foire en classe sur les politiques de défense et de sécurité des pays

15 mars: Remise par courriel du rapport de présentation durant la foire

15 mars au 19 avril, max. 9h30: Remise par courriel des rapports nationaux sur les enjeux du jeu de rôle

15 mars au 19 avril: Jeu de rôle en classe,

20 ou 27 novembre: Évaluation de l'enseignement en classe

19 avril: Autoévaluation personnelle en classe

26 avril: Remise par courriel du bilan des activités de l'équipe

6 mai: Date limite de remise des notes finales au Registrariat

Quatre semaines après la fin du trimestre: Date limite pour remplacer un « incomplet » (noté « I ») en note finale

QUELQUES MOTS SUR LES ELEMENTS D'EVALUATION

Grille d'organisation du travail en équipe: Chaque équipe devra fournir une grille détaillant ses membres et leurs tâches respectives tout au long de la session. Cette grille sera disponible uniquement sur support électronique, accessible par la page Moodle du cours. Elle devra être rendue par courriel à l'adresse GMail du cours au plus tard à la **semaine 5, le vendredi 8 février 2019.**

Foire sur les politiques sécuritaires des États participant au jeu de rôle

(« Poster session »): Lors de cette foire, **le vendredi 8 mars 2019**, les équipes devront toutes préparer un appui visuel (préférentiellement une grande affiche) pour accompagner leur présentation des politiques de sécurité de leur pays. Chaque équipe se placera à un endroit dans la classe et accueillera les autres participantEs du cours, qui se promèneront pour en apprendre sur les politiques de tous les pays. Il faudra qu'il y ait toujours au moins une personne pour accueillir les visiteurEs. La valeur pédagogique de la contribution de chaque équipe sera évaluée, et non pas la performance des présentatRICES ou l'esthétique de l'affiche. En vous promenant durant la foire, vous devrez par ailleurs compléter un formulaire d'appréciation des contributions des autres équipes, qui fera office de contrôle de votre participation individuelle à celle-ci.

Rapport de présentation lors de la foire: Chaque équipe devra rendre un rapport écrit détaillant les informations présentées lors de la foire. Un fichier modèle sera disponible sur la page Moodle du cours pour compléter cette évaluation, qui se veut différente au niveau de la mise en forme d'un « travail de session » habituel. Entre autres, le rapport ne requiert pas d'introduction, de thèse ou de conclusion, mais s'appuie sur une bibliographie importante. La longueur visée est de l'ordre de une à deux pages par section (excluant les annexes et la bibliographie), à interligne simple en Times New Roman 12 pt avec des marges de 2,5 cm. La contribution de chaque membre de l'équipe à la production du rapport devra être clairement identifiée, pour éviter les situations injustes (comme la présence de resquilleUSES ou de cancre). Ainsi, le rapport recevra une note d'équipe, qui sera modulée à la baisse pour les personnes n'ayant pas contribué adéquatement au travail. Ce rapport devra être rendu par courriel à l'adresse du cours, pol5520barthe@gmail.com, au plus tard **le vendredi 15 mars 2019**.

Rapports nationaux sur les enjeux du jeu de rôle (« Position papers »): Chaque équipe devra produire en tout six rapports de ce type. Guidées par les fichiers modèles disponibles sur Moodle, les équipes rendront ainsi à chaque fois un court document faisant de trois à cinq pages à interligne simple en Times New Roman 12 pt avec des marges de 2,5 cm, qui établit les réalisations passées de leur État dans le domaine à l'étude, en plus de présenter les grandes lignes de leur stratégie de négociation sur cet enjeu lors de la séance de jeu de rôle. Les auteurEs principaux de chaque rapport seront bien identifiéEs, toujours dans le but d'éviter les injustices, bien que la note obtenue en soit quand même une d'équipe. **La date limite pour la remise de ces rapports sera toujours le matin d'une séance de jeu de rôle, à 9h30.** Les rapports remis en retard subiront une pénalité d'un intervalle de note soustrait pour chaque jour de retard (débutant à 9h31 le jour d'une séance de jeu). Par exemple, un rapport qui aurait obtenu A+ mais qui est remis deux jours trop tard obtiendra la note A-. Ces rapports doivent être rendus par courriel au pol5520barthe@gmail.com.

Performance de l'équipe dans le jeu de rôle: Le jeu de rôle occupe une très large part du temps imparti pour le cours (contenu magistral, recherche et préparation, présentations, allocutions et négociations). Celui-ci culminera avec les séances de négociations multilatérales lors des six dernières semaines du semestre. Il va donc sans dire que la performance de chaque équipe lors de cet exercice de simulation mérite d'être évaluée, pour ainsi récompenser tous les efforts de préparation fournis jusque là. Cette évaluation reposera, plus que les autres certainement, sur un jugement qualitatif de la part des évaluateurs. Seront observées plusieurs petites choses, qui participeront à l'obtention d'une note pour l'équipe: **Qualité des allocutions de départ, enthousiasme de l'équipe lors des débats, plausibilité des positions adoptées et défendues, efforts de conciliation, etc.** La note obtenue ici pourra être modulée à la baisse pour les personnes ayant apporté une contribution défailante au travail de son équipe.

Bilan des activités des équipes: À partir d'un fichier modèle disponible sur la page Moodle, chaque équipe devra produire ce bilan de ses activités. Celui-ci permettra d'avoir une vue d'ensemble de la dynamique ainsi que des actions réalisées par le groupe, y compris celles réalisées hors de la perception des évaluateurs. Ce bilan s'attardera à plusieurs aspects: **Résumé des réunions et présences de chacunE à celles-ci, bilan du travail accompli par chacunE, traces des tentatives de négociations bilatérales et multilatérales avec les autres équipes, évaluation collective de la performance de l'équipe lors des séances en classe, notes supplémentaires.** Encore une fois, la note obtenue par l'équipe pour cette évaluation pourra être modulée à la baisse pour les personnes n'y ayant pas participé adéquatement.

Résumé des cours magistraux et des lectures: Ces résumés remplacent à la fois les examens en classe et les « examens maisons ». Après chaque cours magistral, les participantEs auront **jusqu'au mardi suivant à 23h59** pour soumettre par courriel à l'adresse pol5520barthe@gmail.com un **résumé des points importants soulevés en classe le vendredi précédent, ainsi qu'un résumé du chapitre en lecture obligatoire.** Ces résumés combinant notions en classe et lecture devraient faire chacun entre deux et trois pages à interligne simple en Times New Roman 12 pt avec des marges de 2,5 cm. Un fichier modèle sera disponible sur la page Moodle du cours pour faciliter la présentation de ces résumés.

Autoévaluation: L'objectif de l'autoévaluation est de vous permettre de dresser un bilan de votre engagement et de votre participation au cours. Vous devrez non seulement considérer votre performance dans les activités individuelles du cours (assiduité, sérieux, préparation, questions synthèse, etc.), mais également à porter un regard critique sur votre participation aux travaux d'équipe. Le formulaire d'autoévaluation sera distribué en classe au dernier cours, soit **le vendredi 19 avril 2019**. Le formulaire utilisé sera disponible sur la page Moodle, pour que vous puissiez savoir à l'avance quels comportements prendre en note dans votre autoévaluation.

Présences et retards en classe: L'assiduité au cours est une vertu à laquelle j'accorde beaucoup d'importance. Lorsque vous faites le choix de suivre un cours, vous vous engagez non seulement à faire les travaux et les examens, mais également à participer aux activités qui se déroulent en classe tout au long du semestre. Vous vous attendez certainement à ce que je sois présent à tous les cours, à l'heure, préparé et enthousiaste; je m'attends à la même chose de votre part. La dynamique d'un groupe est toujours grandement affectée, de manière très négative, par un taux d'absentéisme élevé. Pour ce qui est des retards lors des cours magistraux, je m'en remets à votre bon sens civique et à votre honneur. Tentez de les éviter et, si vous arrivez en retard, soyez au moins discrÈtEs pour prendre place: vos collègues ont droit à un environnement propice à l'apprentissage en tout temps. Les absences lors de la foire et du jeu de rôle sont à éviter le plus possible: les équipes qui fonctionnent le mieux sont toujours celles où l'ensemble de ses membres est présent. Je pourrais convoquer des retardataires chroniques pour tenter de trouver avec eux et elles des solutions. Les présences et les retards ont des éléments que vous devrez considérer dans votre autoévaluation.

Qualité du français: Ni moi ni le/la/les auxiliaire(s) d'enseignement n'avons le temps de corriger systématiquement les erreurs orthographiques, syntaxiques et grammaticales de vos copies. Des travaux *très lacunaire* au niveau de la langue (orthographe ou style) risque fort de rendre la compréhension de vos propos très ardue, ce qui ne peut qu'avoir une incidence négative notable sur votre résultat final. Il est également de la responsabilité de chacunE de veiller à la qualité linguistique des travaux remis au nom de l'équipe au complet.

GRILLE DE CONVERSION DU DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

	Note	Intervalle	
	A+	[90 - 100]	Excellent
	A	[85 - 90[Excellent
	A-	[80 - 85[Excellent
	B+	[77 - 80[Très bien
	B	[74 - 77[Très bien
	B-	[70 - 74[Très bien
	C+	[67 - 70[Bien
	C	[65 - 67[Bien
— Ces notes	C-	[63 - 65[Bien
n'existent pas	D+	[61 - 63[Passable
aux cycles	D	[59 - 61[Passable
— supérieurs	E	< 59[Échec

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCELEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiques/Documents/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM